

Vivere

## CELLULES SOUCHES EMBRYONNAIRES



Vivere

15, rue Principale Nord  
Montcerf-Lytton (Québec)  
Canada J0W 1N0  
Tél. : (819) 664-4909  
Télec. : (819) 771-1764

Les cellules souches embryonnaires sont des « blastomères », soit des cellules qui sont parmi les premières du nouvel être.

Certaines de ces cellules deviendront les trois cellules du « bouton embryonnaire » ; elles sont donc appelées « **totipotentes** » parce qu'elles pourront produire l'individu au complet et se développer en **n'importe quel** tissu (le processus selon lequel elles se différencieront en organes précis demeure largement inexpliqué).

D'autres cellules seront destinées à devenir les « **annexes** » de l'embryon, c'est-à-dire les organes qui l'entoureront et qui seront indispensables à sa survie, soit son « placenta » (organe de fixation), son « sac amniotique » (poche intérieure), son « chorion » (poche extérieure) et son cordon ombilical.

Que la cellule souche prélevée soit destinée à être l'embryon où un « annexe » n'importe peu, car **tout prélèvement pratiqué sur l'embryon, quel qu'il soit, entraîne automatiquement la mort de l'embryon et la destruction de tout autre embryon que la cellule souche isolée aurait pu produire.**

Voilà le très grave et inacceptable problème posé par la recherche à partir des cellules souches embryonnaires.

Ceci lorsque la recherche à partir des cellules souches prélevée sur des adultes a fait ses preuves comme source **sûre** de traitements **efficaces**.

### Sources

Langman, Jan. *Embryologie médicale*, N.Y. Masson, 1994

Fernandez, Hervé. *La fécondation*. Paris, Presses universitaires de France, 1995, 127 p.